

Bassie à balais

Bassia scoparia (L.) Voss (Famille: *Chenopodiaceae*, Chénopodiacées)

Synonymes: *Kochia scoparia* (L.) Schrader, *Chenopodium scoparia* L.

Cette plante herbacée annuelle, originaire de l'Europe de l'Est et d'Asie, s'étend de plus en plus vers le Sud du continent. Elle occupe des milieux rudéraux (bords de chemins, terrains incultes) ou secs. L'espèce a la capacité d'évincer d'autres espèces.

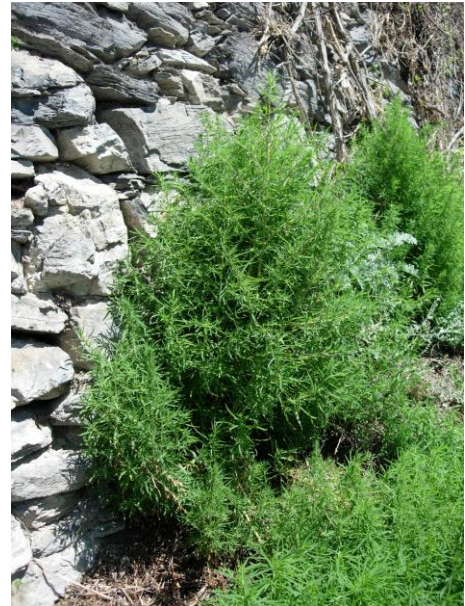
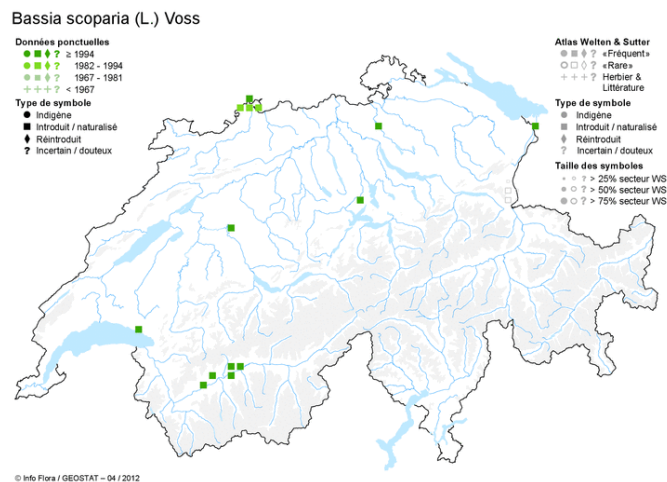


Photo: S. Rometsch

Caractéristiques

Plante robuste et fortement ramifiée, de 60 à 150 cm. Tige velue-crêpue, souvent marquée de rouge. Les feuilles sont planes, ovoïdes-lancéolées à linéaires (longueur : 2-5 cm, largeur : 3-7 mm) et ciliées. Les fleurs de teinte jaune-vert, d'environ 1 mm de long, sont disposées individuellement ou par deux à l'aisselle des bractées (celles-ci mesurant 5 à 10 mm), formant une inflorescence en épi. Les fruits mesurent 3 à 4 mm. Floraison : juillet – septembre.

Confusions possibles

Le chénopode à feuilles étroites (*Chenopodium pratericola*) est farineux blanchâtre, ce qui lui donne une couleur gris-vert. De plus, il a des feuilles à 3 nervures.

Biologie et reproduction

La bassie à balais se reproduit exclusivement au moyen de graines. A maturité, les tiges se brisent et le vent fait alors rouler les plantes, ce qui disperse les graines. Il s'agit d'une espèce rudérale, qui colonise des surfaces ouvertes et qui, comme de nombreuses mauvaises herbes, peut former des peuplements denses et quasi monospécifiques.

Milieus

La bassie à balais croît dans des milieux ouverts et secs de plaine, sur des bords de chemins, des terrains en friche ou des sols caillouteux.

Répartition

L'aire de répartition originelle comprend l'Europe de l'Est (Russie, Ukraine, Bélarus) et toute l'Asie. L'espèce se naturalise en Europe centrale et du Sud. En Suisse, elle est observée occasionnellement dans le Sud et sur le Plateau.

Dangers

Nature: Aucun effet négatif sur d'autres espèces végétales ou animales n'a été rapporté pour l'heure. Cependant la plante a la capacité de former des populations denses, évinçant localement la végétation indigène. En Valais, la bassie à balais est présente en bordure de steppes rocheuses ; on ne sait actuellement pas dans quelle mesure elle pourrait réellement pénétrer dans ces milieux.

Prévention et lutte

L'extension de l'espèce devrait être suivie. La découverte de nouvelles stations de l'espèce dans des réserves naturelles ou à proximité devrait être signalée à l'autorité cantonale compétente.

Où annoncer, où se renseigner ?

Pour qu'une surveillance rapprochée et une lutte soient possibles, il est important d'annoncer les stations d'une néophyte envahissante. Les services cantonaux de protection de la nature, voire les communes concernées récoltent généralement ces informations. Suivant l'emplacement de la station d'autres services sont intéressés par l'information, comme par exemple le service des routes et les CFF, les services de l'agriculture, des forêts ou encore des eaux. Vous pouvez également remplir le bordereau de saisie d'Info Flora (www.infoflora.ch), et auprès d'Info Flora vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires (sibyl.rometsch@infoflora.ch).

La détermination de l'espèce peut poser quelques problèmes. En cas de doute, vous pouvez consulter l'ouvrage suivant: Flora Helvetica avec clé de détermination (de LAUBER & WAGNER; éditions Haupt, Berne). Vous pouvez également envoyer une photo digitale ou un exemplaire séché (feuilles, rameau avec fleurs et/ou fruits) - entre deux feuilles de buvard en indiquant où vous l'avez trouvée - à S. Rometsch, Info Flora, c/o Botanischer Garten, Altenbergrain 21, 3013 Bern, (sibyl.rometsch@infoflora.ch).

Pour plus d'informations

Nous sommes intéressés à toute information ou référence issue de la littérature.

